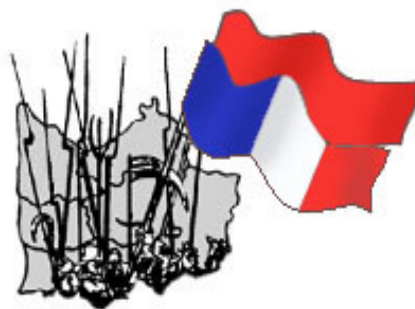


BULLETIN-LETTRE

Janvier 2021 n° 88



1851



Association pour la mémoire des Résistances républicaines

Siège social : Hôtel de Ville 04190 Les MÉES – site : www.1851.fr

Directrice de la publication : Colette Chauvin

Périodicité : semestrielle

*Une très bonne année 2021 à tous, en tout cas Meilleure que celle qui l'a précédé
Une année de RÉSISTANCE contre ce satané virus*

• De 1851 à 2020 ...

Une réflexion de **René MERLE** extraite de son blog et qu'il nous a transmise :

“Célébrer l'insurrection républicaine de décembre 1851 contre le coup d'État du Président Louis Napoléon Bonaparte ?

Le projet mûrissait depuis longtemps dans notre petit groupe amical bas-alpin et varois. En 1995, c'est la victoire du FN aux municipales dans plusieurs villes de Provence, dont une grande ville, Toulon, qui nous a décidés, d'autant que s'approchait 2001, le cent-cinquantième anniversaire de l'insurrection qui fut si importante dans nos départements provençaux. Alors que le FN faisait démagogiquement référence aux « valeurs » et traditions provençales, il nous semblait impératif de rappeler que la première de ces valeurs était l'attachement à la démocratie [1].

J'ai mis tant d'enthousiasme et de travail dans cette remise en mémoire citoyenne [2] que je ne peux que me demander aujourd'hui à quoi tout ceci a-t-il servi.

Je m'interrogeais déjà en 2011, dix ans après la commémoration [3]. Et je m'interroge plus encore aujourd'hui.

En 2001, nous célébrions la mémoire de ces vaillants qui se levèrent dans 33 départements pour défendre une République violée par son président. Et nous insistions sur le fait que les insurgés ne défendaient pas n'importe quelle République, mais bien la République démocratique et sociale, celle qu'ils appelaient la Bonne, une République dont les « démocrates socialistes », selon l'appellation du temps,

avaient avec succès diffusé les principes malgré la répression du conservateur Parti de l'Ordre.

Principes républicains, valeurs de solidarité, responsabilité citoyenne, initiatives « à la base », voilà une donne historique qui nous paraît toujours pouvoir (devoir ?) faire partie de notre présent.

Mais nous aurions peut-être dû en 2001 insister aussi sur la passivité, voire la complicité d'une autre partie de la population, majoritaire, souligner la facilité avec laquelle la démagogie bonapartiste l'avait contaminée, avant même que l'appareil d'État, sa force armée et sa justice (?) ne se mettent totalement au service de l'usurpateur.

Le coup d'État de 1851 était le fruit de la néfaste Constitution que la jeune République s'était donnée en 1848. Traumatisés par l'insurrection prolétarienne parisienne de Juin, les députés, bourgeois et petits bourgeois réunis, avaient imaginé de doter la France d'un Président élu au suffrage universel masculin [4], et de confier à celui-ci les pleins pouvoirs exécutifs [5] !

Les Constituants n'avaient pas voulu comprendre que ce type de fonction, et ce type d'élection, ne pouvaient que substituer à la réflexion politique des électeurs la fascination pour un homme. L'élection d'un monarque provisoire au suffrage universel signait en fait l'infantilisation du corps électoral.

Et nous en sommes encore là, car la constitution de 1848 est directement la matrice de notre constitution de 1958-62, en rupture totale avec le Troisième et la Quatrième République.

Les Constituants comptaient ainsi faire élire un homme à poigne, - le général Cavaignac qui avait écrasé l'insurrection de Juin -, et assurer par là la perpétuation de leur Ordre musclé.

Mais la démagogie, on le sait, signe la mort du vrai débat politique. Et c'est un démagogue fourre-tout, jouant sur le nom de son oncle Napoléon, qui rallia l'immense majorité du corps électoral. Certains furent désillusionnés par la suite, mais la majorité continua à faire confiance à l'homme providentiel.

Et quand celui qui n'avait pas le droit de se faire réélire prolongea son mandat par un coup d'État, la masse dépolitisée le suivit ou l'accepta passivement.

J'arrête là ce rappel historique qui semble a priori m'éloigner de notre présent. Mais en apparence seulement.

Certes, comparaison n'est pas raison. Mais la passivité et la perméabilité à la démagogie du corps électoral d'antan ne peuvent que me renvoyer à des situations ultérieures, et particulièrement à la nôtre. Notre Président est lui aussi élu au suffrage universel, il est le maître de l'exécutif et de fait le maître du législatif, bref, il est un monarque provisoire soumis à réélection. Personne n'imagine qu'il ait recours en 2022 à un coup d'État militaire.

Il doit certainement penser que sa réélection est assurée : la gauche et la droite dites de gouvernement sont pour l'heure bien en peine de proposer un candidat (une candidate) qui soit présent au second tour, même si une alliance rose-verte semble s'esquisser ; le RN demeure une force conséquente qui pense raisonnablement accéder au second tour ; LFI ne cache pas son ambition d'y accéder. Dans ces conditions, l'inique système électoral actuel assurerait au président une victoire de centre droit, face à un « extrémisme » de droite ou de gauche et un océan d'abstentions. Mais rien n'est écrit à l'avance. De même qu'en 1848 un inconnu en politique vint troubler le jeu et triompher, rien ne nous dit qu'un nouvel inconnu providentiel ne surfe sur le désir d'Ordre et de sécurité pointé avec insistance par les médias.

En 2001, à la fin du film de Christian Philibert, *1851, ils se levèrent pour la République* [6], je déclarais : « Vous en connaissez beaucoup aujourd'hui, qui se lèveraient pour la République ? »

Je me souviens de l'énorme défilé toulonnais qui, un an plus tard, avait suivi

l'annonce du face-à-face Chirac-Le-Pen au second tour de la présidentielle. Des jeunes, massivement des jeunes... À n'en pas douter, le réflexe républicain avait joué dans une jeunesse que l'on disait volontiers dépolitisée. Mais après ?

Une nouvelle et terne plage Chirac, le recours à un Sarkozy salvateur qui s'avéra vite insupportable, puis, toujours dans cette contrainte du choix d'un seul homme pour assurer nos destinées, un François Hollande « normal », qui s'avéra vite lui aussi décevant. Surgit alors le jeune Chevalier blanc, qui, surfant démagogiquement sur la désillusion née de ces deux quinquennats, où droite et gauche avaient mené des politiques trop proches, nous fit don de sa personne.

Las, la désillusion est bien là, et si, même dans le meilleur des cas pour lui, l'homme du « en même temps » nous revenait président, l'avenir serait gros de désillusions et de convulsions...

Alors, qui verrons-nous émerger en 2022, clown ou homme à poigne, qui prétendrait nous dégager de cet enlèvement ? Quelle démagogie se substituer à la démagogie macédonienne initiale ? Je ne cesse d'y penser. Suis-je parano ?”

René MERLE

mercredi 23 septembre 2020,

Notes :

- [1] Le billet suivant vous donnera nos motivations d'alors : [Motivations initiales](#).
- [2] Voir le site de l'Association 1851 : [1851](#), et mes nombreux articles : [Articles Merle](#).
- [3] « Insurrection de 1851 - Lettre morte ou souvenir agissant ? » : [Le point en 2011](#).
- [4] Faut-il rappeler que la République s'était bien gardée de donner le droit de vote aux femmes, qui ne leur fut octroyé qu'à la Libération de 1944, en application du programme national de la Résistance
- [5] Ils faisaient en cela référence à la constitution américaine de 1787, alors que l'élection et les pouvoirs du président étatsunien s'inscrivent dans un tout autre contexte
- [6] Production : Copsi Vidéo, VBC production France, 2001 - 54 minutes, VF.

Ces notes renvoient aux articles que les internautes pourront retrouver sur son blog.

<https://renemerle.com>

• *Un point sur le Maitron des fusillés...*

par J-M GUILLON

Autour de Claude PENNETIER, l'équipe du bien connu *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier – le Maitron* – a lancé voilà plusieurs années un dictionnaire en ligne qui rassemblerait les noms de tous les morts, victimes de la répression entre 1940 et 1944-45 ou combattant civils tombés dans les affrontements de la Libération. Œuvre de mémoire, qui mobilise des dizaines de participants, c'est aussi un travail d'histoire qui livre des renseignements non seulement sur les individus, résistants de haute volée ou combattants ordinaires, mais aussi sur les événements et les principaux lieux de la répression et des combats. Une version papier réduite à 4 300 biographies a été publiée en 2015 (éditions de l'atelier), mais l'essentiel est en ligne, libre d'accès (www.maitron.fr). Ce dictionnaire comprend aujourd'hui plus de 26 000 notices ; le travail est en cours car tous les départements ne sont pas également couverts. Tout dépend des chercheurs et des équipes locales. Le Midi méditerranéen est par chance l'une des régions où la collecte est bien avancée. Le Languedoc-Roussillon est labouré par l'équipe régionale Maitron qui publie aussi une partie de son travail dans son bulletin, *Le Midi rouge* (www.histoire-contemporaine-languedoc-rossillon.fr). De l'autre côté du Rhône, Jean-Louis PANICACCI, du Musée azuréen de la Résistance de Nice, est en train de couvrir les Alpes-Maritimes et Robert MENCHERINI du musée virtuel de la Résistance doit assurer les Bouches-du-Rhône. En ce qui me concerne, je me suis chargé du Var, du Vaucluse, des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes. Dans un premier temps, j'ai essayé de couvrir l'ensemble des résistants, otages, victimes collatérales des combats, morts avant la Libération et, confinement aidant, j'en ai en quelque sorte « profité » pour traiter des tués lors de la Libération pour les mêmes départements. L'ensemble représente au total plus d'un millier de notices individuelles (107 pour les Hautes-Alpes, 295 pour les Alpes-de-Haute-Provence, 168 pour le Vaucluse, 341 pour le Var et près de 150 pour des résistants originaires de ces départements mais tués ailleurs), plus une cinquantaine de notices sur les lieux des principaux massacres (Signes, Valréas, Robion, Izon-la-Bruisse, Bayons,

Sainte-Croix-du-Verdon, le Lautaret, etc.). Ayant contribué à mettre en lumière le rôle de la longtemps méconnue 8^e compagnie de la division Brandebourg – unité spéciale de la Wehrmacht composée de fanatiques d'extrême droite et de voyous, français pour la plupart, impliquée dans une grande partie des tueries des Cévennes à la Provence et généralement confondus avec la Milice ou les Waffen-SS -, je me suis attaché aussi à « suivre » les crimes qu'elle a commis également dans le Sud-Ouest, le Gard (voir notamment la notice Pont-Saint-Esprit) et ses périphéries ardéchoises et drômoises.

Ces notices sont de dimensions variables selon les parcours et les sources. Elles demandent à être complétées et corrigées lorsque c'est nécessaire. Plusieurs dizaines ont déjà donné lieu à des réactions, soit d'animateurs d'associations mémorielles, soit de chercheurs, mais surtout de descendants de ces victimes, apportant des informations complémentaires, remerciant de celles qu'il découvrait, s'inquiétant parfois d'une omission.

Dans un article publié en 2017 - « Répression et Résistance en Provence sous l'occupation (1943-1944) », *Provence historique*, juillet-décembre 2017, p. 515-541, article accessible en ligne-, j'ai proposé un premier bilan des morts 1940-1944 pour les six départements de Provence, y compris donc Alpes-Maritimes et Bouches-du-Rhône, soit 1 738 personnes, tuées pour la plupart en 1944 par les unités de la Wehrmacht (et non par les SS, les « agents de la Gestapo » ou la Milice comme on le croit souvent). Ce chiffre, qui a légèrement évolué depuis, doit être considéré comme « plancher » puisqu'il ne tient pas compte d'au moins une cinquantaine de cas que j'ai considérés comme insuffisamment informés plus quelques exécutions non repérées faute de sources. Cartes, graphiques et tableaux à l'appui, ce travail fournit des éléments d'analyse complémentaires des notices du Maitron. Il fournit un cadre de compréhension, mais il est impersonnel. Les notices touchent, elles, à l'humain, à la diversité des parcours et des circonstances. Parmi elles, plusieurs se situent dans la lignée des insurgés de 1851, la plupart indirectement, mais certaines renvoient directement à des lieux (Aups, Forcalquier, Barcelonnette, plusieurs communes du Lubéron, etc.) ou à des héritages familiaux, à commencer par celle de Jean Moulin. Nous pourrions à

l'occasion publier certaines d'entre elles dans le bulletin.

Jean-Marie GUILLON

• Une "lettre ouverte"...

Condamnée, semble-t-il, à rester "fermée"...

Adressée à la rédaction du quotidien

NICE-MATIN

en référence à l'article paru le dimanche 13 décembre, dans le Magazine HISTOIRE, Signé

André PEYREGNE.

"Décembre 1851 : la mort du policier de Cuers"

Hippolyte Maquan ⁽¹⁾ est toujours vivant .

Il semble encore faire des émules au XXI^e siècle.

Monsieur,

J'ai lu avec intérêt votre article, sur ce qu'il a été convenu d'appeler : « l'affaire de Cuers ». Je la connais bien.

Je constate que vous ne citez aucune source. Ce qui est hélas fort regrettable quand on parle d'Histoire.

Les faits rapportés me paraissent, éloignés de ce que l'on peut trouver dans les nombreuses sources fiables d'éminents historiens.

Visiblement vous ne les connaissiez pas ou, les avez volontairement ignorées. Seule transparait, dans vos propos, la version du journal « **LE TOULONNAIS** » notoirement réactionnaire :

« ... Le 5 décembre après-midi, la foule hurlante se dirige vers la mairie, vociférant la Marseillaise. Le maire Louis Barralier est là, voulant faire front, il est agressé. Lambert et Cauvin se portent à son secours. Un coup de feu part. Le brigadier Lambert s'écroule.

En fait, plusieurs détonations ont été entendues à ce moment là, provenant de différents endroits. Elles semblent avoir été des tirs de bravade c'est à dire en l'air. L'autopsie de la victime, pratiquée par le chirurgien Béguin, confirmera la trajectoire de la balle : du bas vers le haut.

Vous, un journaliste du XXI^e, reprenez les termes exacts de ce même journal : "...les femmes démagogues (sic) dansent une farandole autour du cadavre, le frappent de coups de pied, un homme vient même se laver les mains dans son sang."

Du grand guignol !

Certes l'heure est, aujourd'hui, à la réhabilitation de notre police et il nous faut des héros.

Mais les héros de décembre 1851 ont été reconnus, et rétablis dans leurs droits. La loi d'indemnisation de 1883 attribuera une pension aux victimes du coup d'État ou à leur famille.

Ce sont les insurgés qui se dressèrent pour défendre la République contre un Président parjure. Leur procès ne devrait plus être à faire en salissant leur mémoire.

Je vous invite à découvrir notre site Internet richement documenté, entre autres, sur le sujet.

www.1851.fr

Et s'il n'y avait qu'un ouvrage à vous conseiller, ce serait celui de **Charles GALFRÉ**, ancien rédacteur en chef du journal « **RÉPUBLIQUE** » à Toulon :

« **LE MATRICULE 5005 EST MORT AU BAGNE Mourre le PACIFIQUE** »

Ed. Jeanne Laffitte, Nov. 2001

Bien Sincèrement,

Paul CRESP : secrétaire de l'Association 1851 (Cette lettre demandait un "Droit de réponse". L'aurons-nous un jour ?)

⁽¹⁾ *Hippolyte Maquan, né en 1814 était un avocat légitimiste et collaborateur du préfet Haussmann. Il a été aussi rédacteur de « L'union du Var ». Dans « trois jours aux mains des insurgés », il y raconte à sa manière, toute partielle, comment les prisonniers ont été traités.*

• À la mémoire de Jules Roucayrol ...

Un article publié par le « **MIDI-LIBRE** » et mis en ligne sur notre site par **Fr. NÉGREL**. La municipalité de Roujan (Hérault) vient de restaurer le monument de 1883 dédié à la mémoire de Jules Roucayrol, tué par la troupe le 16 décembre 1851.

"La stèle à la mémoire de Jules Roucayrol, victime du coup d'État de Louis-Napoléon du 2 décembre 1851, a été restaurée à l'initiative du collectif de sauvegarde du patrimoine roujanais.

Après un débroussaillage des abords et un nettoyage du monument, une plaque commémorant la disparition de ce jeune Roujanais a été dévoilée, en présence d'élus communaux et de membres du collectif. Jean Blanquefort, maire du village, a rappelé que la contribution de la commune était une promesse

de campagne. Roger Bédrines a conté cet épisode douloureux de l'histoire roujanaise.

Nelly Guiraud a lu le poème que les enfants des écoles ont récité en 1882 en l'honneur du « Martyr de Saint-Majan ».

Nombre de Roujanais, opposés au coup d'état, ont été pourchassés par la troupe venue mater la contestation, 56 d'entre eux ont été condamnés, dont 35 déportés en Algérie.

En 1882, la mairie décide d'ériger un monument à la mémoire de Jules Roucayrol, blessé le 16 décembre 1851 et mort le lendemain. La stèle est située sur la route reliant Gabian à Neffiès, à quelques dizaines de mètres du gué de Peyne et du platane de Saint-Majan ».



le monument avant sa rénovation

Jules Pierre ROUCAYROL, maçon en 1851, est né à Roujan le 16 août 1831, d'un père valet de labour.

« Le département de l'Hérault avait été mis en état de siège, par décret du 8 décembre : il y fut appliqué dans toute sa rigueur. Le nombre des arrestations fut supérieur à trois mille. Les colonnes mobiles battirent le pays sans relâche. L'ordre de tuer quiconque essaierait de fuir fut souvent appliqué. Un détachement du 35e de ligne fouillait, le 17, les carrières de Roujan ; un républicain, nommé Jules Cayrol, y fut tué en cherchant à échapper à la troupe. Le 22 du même mois une colonne mobile arriva, sur le soir, à Servian, et cerna la maison d'un propriétaire connu pour ses opinions républicaines, M. Cambon. Il sauta d'une fenêtre pour fuir vers le jardin. Il tomba mort sous les coups de fusil. A Saint-Thibéry, près de Pezénas, un détachement, commandé par le lieutenant Sardan, surprit quelques fuyitifs cachés dans une ferme. Ils s'enfuirent en

chemise et traversèrent la rivière l'Hérault par un froid glacial, sous une grêle de balles.

Plusieurs aussi tombèrent dans des rencontres ignorées au milieu des Cévennes. Le général Rostolan le disait, le 28 décembre, dans une proclamation adressée aux ouvriers de Bédarieux :

« En prolongeant leur fuite, vos anciens compagnons aggravent encore leur position ; déjà quelques-uns ont été frappés de mort pour avoir désobéi aux sommations qui leur étaient faites de se rendre... ».

Extrait d'Eugène Ténot, "**La province en 1851. Étude historique du coup d'État**", Paris, Le Chevalier, 1868

Jacques CROS, dans une publication de l'Association mycologique et Botanique de l'Hérault et des Hauts Cantons, a publié un article sur ce monument.

On peut lire sur notre site le poème de 1877, "**Le Martyr de Saint-Majan**".

74 Roujanais ont été inculpés par la commission mixte :

- 12 ont été remis en liberté,
- 2 condamnés à la surveillance,
- 25 à la déportation en Algérie « moins », 24 ont été effectivement transportés (1 condamné par contumace),
- 35 en Algérie « plus », 29 ont été effectivement transportés (6 par contumace),
- François Debrus, le 14 janvier 1853, et Jacques Coste, le 9 mars 1853, sont décédés à l'hôpital de Bône, durant leur captivité.

Jean FOUËT a publié en mars 2018 un article « **Coup d'État du 2 décembre 1851 : la République des Avant-Monts** », en ligne sur le site du Centre de ressources de Vailhan, évoquant quelques épisodes de la résistance à Roujan.

• **Au 2 décembre, Colette CHAUVIN...**

Elle nous a Transmis quelques nouvelles réconfortantes de l'Association.

- Une augmentation, au dernier comptage, du nombre d'adhérents à jour de leur cotisation, plus nombreux que l'année dernière à la même époque, Le bulletin d'adhésion dans le dernier envoi a dû porter ses fruits.
- Un nouvel adhérent d'Antibes, avec une adresse du CNRS, nous a demandé la thèse d'Émilien Constant, (vol. 1 et 2). Un chercheur peut-être...

